

Nîmes, le 9 janvier 2026

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma plus profonde gratitude au Conseil communal de Viroinval pour l'honneur qui m'est fait aujourd'hui. La reconnaissance officielle de mon engagement en faveur du patrimoine archivistique et historique de notre commune est une marque d'estime qui me touche profondément. À mon âge, j'ose le dire avec un sourire : recevoir le titre de citoyen d'honneur de mon vivant me réjouit plus qu'un éventuel hommage après ma disparition.

Donner du sens à son existence commence, selon moi, par l'identification de ses valeurs, de ses aspirations, de ce qui procure joie et satisfaction. Ensuite vient le choix d'actions qui respectent ces principes : s'investir dans des projets porteurs de sens, apprendre sans cesse, et transmettre les connaissances accumulées, tel a été (et est toujours) le fil conducteur de mon engagement pour Viroinval et pour la sauvegarde de sa mémoire.

Mon parcours, jalonné de recherches et de découvertes, m'a beaucoup enrichi, intellectuellement s'entend, car le bénévolat s'accompagne plus souvent de dépenses que de gains matériels.

J'adhère pleinement à la notion de déterminisme familial : nos racines façonnent nos goûts, nos préoccupations et parfois notre vocation. Je pense aujourd'hui à mes parents et surtout à mes grands-parents paternels qui, sans le savoir, ont éveillé en moi ce goût pour l'histoire de notre famille, de son berceau — Olloy — puis, par extension, pour l'histoire de tous les villages de l'entité. J'imagine avec émotion la fierté qu'ils auraient éprouvée d'être présents ici ce soir.

Je me dois de mettre en évidence le soutien indéfectible de ma famille. Sans les encouragements de mon épouse, son intérêt pour le travail accompli et sa participation, souvent discrète, mais essentielle — sans oublier l'acceptation des séparations fréquentes, elle à Bruxelles, moi à Viroinval — je n'aurais pas pu mener à bien la mission que je m'étais volontairement imposée sans en avoir bien mesuré, au départ, toutes les implications.

Je veux aussi remercier chaleureusement mes enfants pour leur participation, dès l'adolescence, à la concrétisation de certains projets. Je suis reconnaissant en particulier à mon fils, aujourd'hui historien — peut-être le deuxième effet du déterminisme familial — pour ses conseils avisés et la relecture attentive de mes écrits.

L'histoire n'est pas un monument immuable : elle évolue au fil des découvertes, des nouvelles sources et des interprétations renouvelées. Les archives que j'ai rassemblées et organisées constituent un socle, un matériau de départ, sur lequel d'autres construiront, corrigeront, enrichiront. Si mes écrits pouvaient servir de terreau à des recherches futures, j'en serais profondément heureux.

Préserver notre mémoire collective est une responsabilité partagée : elle s'appuie sur la curiosité de la jeunesse, l'expérience des anciens, l'engagement des associations locales et le soutien des autorités communales. J'ose espérer que celles et ceux qui viendront après moi auront à cœur de contribuer au maintien de la dynamique de la Maison des Archives afin de continuer à rendre notre patrimoine accessible, vivant et utile pour les générations à venir.

Encore un grand merci, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, pour votre marque de confiance. C'est un honneur que j'accueille avec humilité et gratitude.

Bernard MAIN